



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24/12/2025

Le Gouvernement accroît le soutien de l'Etat à la recherche contre la Dermatose nodulaire contagieuse (DNC)

Face à la DNC, Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire et Philippe Baptiste, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace annoncent l'intensification de l'accompagnement par l'Etat des activités de surveillance et de nouveaux programmes de recherche.

La stratégie sanitaire de lutte contre la dermatose nodulaire contagieuse, qui repose sur les connaissances scientifiques actuelles, allie dépeuplement des foyers infectés, restrictions aux mouvements et vaccination dans les zones réglementées et les zones de vaccination.

Pour freiner la propagation de cette maladie animale à l'avenir, il importe également de renforcer les connaissances scientifiques et de se doter d'outils de contrôle encore plus précis.

La recherche se poursuit sur cette maladie nouvelle, apparue en France métropolitaine en juin dernier. Pour autant, au regard de l'état de la documentation déjà produite à ce jour, certains axes de recherche peuvent être approfondis rapidement pour améliorer notre connaissance de la maladie et pour développer de nouveaux outils de lutte. Ces derniers points identifiés par les experts de l'épidémie ont fait l'objet d'échanges lundi 22 décembre entre les ministres en charge respectivement de l'Agriculture et de la Recherche, et des chercheurs du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) et de l'Ecole nationale vétérinaire de Toulouse (ENVT), dans les locaux du Cirad à Paris.

A l'issue de ces échanges, les deux ministres Annie Genevard et Philippe Baptiste se sont engagés à intensifier la recherche contre la DNC en 2026, notamment sur quatre axes où des résultats rapides peuvent être obtenus.

1- Renforcer l'efficacité de la surveillance de l'épidémie et notre capacité vaccinale

Les recherches en cours menées par le laboratoire national de référence (LNR) du Cirad et par des laboratoires privés, déjà porteuses de résultats prometteurs, seront renforcées pour



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

aboutir au développement de nouveaux vaccins permettant de mieux tracer le développement de l'immunité dans le sang de l'animal.

Concernant les animaux non-vaccinés et qui semblent sains, l'appui de l'Etat permettra de poursuivre et approfondir les recherches scientifiques visant à fiabiliser des tests de détection de la maladie dans le sang des animaux.

2- Renforcer les activités de diagnostic du laboratoire national de référence

Depuis l'émergence de la DNC en France, le laboratoire national de référence pour les virus touchant les ruminants, piloté par le Cirad, est fortement mobilisé.

L'engagement des deux ministères aux côtés du Cirad permettra notamment :

- un maillage et une surveillance renforcés via un déploiement du diagnostic dans davantage de laboratoires départementaux ;
- d'accélérer la validation des performances des tests sérologiques mis sur le marché, en vue de leur accréditation.

3- Mieux comprendre le rôle des vecteurs et la dynamique d'infection chez les bovins

Les connaissances sur le comportement des communautés de mouches impliquées dans la transmission du virus de la DNC existent, mais peuvent être parfois incomplètes.

Les recherches seront renforcées notamment pour :

- adapter les mesures de gestion en matière de lutte antivectorielle ;
- consolider les résultats de travaux internationaux afin d'améliorer les outils de suivi de l'infection ;
- optimiser la surveillance du virus dans l'environnement (élevages, insectes, effluents...).

4- Développer des outils d'aide à la décision pour une gestion optimale

A date, aucun modèle épidémio-économique n'existe pour la DNC dans le contexte d'Europe de l'Ouest.

Les travaux menés par INRAE, l'ENVT, le CIRAD et les instituts techniques permettront notamment de :

- modéliser la diffusion du virus intra- et inter-élevages ;
- simuler les impacts sanitaires, opérationnels et économiques des mesures ;
- anticiper les stratégies de prévention et de lutte pour une réponse optimale.



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Les ministres ont notamment pour cela annoncé la mobilisation du programme prioritaire de recherche (PEPR) « Élevages durables » et celle de l'Agence nationale de la recherche (ANR) pour prioriser la lutte contre la DNC.

La gouvernance du PEPR « Élevages durables » se réunit en urgence ce jour pour acter cette nouvelle orientation au sein du programme.

Financé par l'Etat dans le cadre du plan gouvernemental renforcé de reconquête de notre souveraineté sur l'élevage, le PEPR « Élevages durables », lancé le 28 novembre dernier à l'issue de l'analyse stratégique conduite par l'agence de programme Agralife, constitue le cadre structurant de la recherche publique sur les élevages. Piloté par Agralife et coordonné par l'INRAE, il mobilise également l'ANSES, le Cirad, les écoles nationales vétérinaires, l'IRD, l'Ifremer et les instituts techniques. Le programme adopte une approche intégrée, conciliant viabilité économique, impacts sociaux et environnementaux, santé et bien-être animal.

Trois de ses projets ciblés portent directement sur la prévention des maladies infectieuses animales : adaptation des pathosystèmes face aux changements globaux, développement et amélioration des stratégies vaccinales, ainsi que renforcement de la surveillance et de la gestion des épidémies.

« La DNC représente une menace majeure pour la filière bovine française. En soutenant la surveillance renforcée, l'innovation vaccinale et la recherche, je m'engage à mieux protéger les élevages, limiter les pertes économiques et garantir la souveraineté alimentaire de notre pays. Cet investissement financier dans la recherche et la surveillance s'ajoute aux mesures déjà en place : prise en charge intégrale de la vaccination, indemnisation sanitaire, et fonds d'urgence pour les exploitations économiquement les plus fragiles » déclare Annie GENEVARD, ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire

« La lutte contre la dermatose nodulaire contagieuse repose sur l'excellence de notre recherche publique et sur une mobilisation scientifique rapide et coordonnée. La réorientation du PEPR face à l'émergence de la DNC illustre notre capacité à adapter rapidement les instruments de recherche publique aux besoins de nos éleveurs. La place centrale accordée à la prévention des maladies infectieuses animales et à la surveillance sur le terrain nous permet de mieux anticiper et de répondre aux crises sanitaires » indique Philippe BAPTISTE, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de l'ago-alimentaire et de la souveraineté alimentaire

Tél : 01 49 55 59 74 / Mél : cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère de l'agriculture, de l'ago-alimentaire et de la souveraineté alimentaire

Tél : 01 49 55 60 11 / Mél : ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace

Tel : 01 55 55 82 00 / Mél : presse-mesr@recherche.gouv.fr